

bonnes Religieuses qui les reçurent à bras ouverts, et qui exposèrent leur vie pour leur prodiguer les soins les plus pénibles et les plus répugnants à la nature.

Le Gouvernement de Sa Majesté voulut bien avoir pour agréable un semblable établissement ; et malgré les énormes dépenses que lui occasionnait l'Emigration, il en fit généreusement la dépense. Ce fut le onze Juillet dernier que Montréal vit naître cette nouvelle œuvre, et que Nous eûmes la consolation d'aller chercher Nous-même ces tendres enfans aux Abris de la Pointe St. Charles. Nous devons vous le dire ici, N. T. C. F., dans la sincérité de notre âme, qu'un des plus doux moments de Notre vie fut celui, où, à la tête de cette nombreuse famille d'orphelins, Nous traversions les rues de cette ville, pour les conduire par la main aux hospices qui leur étaient préparés. Le spectacle de ces centaines d'enfans, décharnés par la faim, couverts de haillons et succombant aux attaques de la terrible maladie qui les avaient privés de leurs parens, était trop poignant pour que Nous puissions jamais l'oublier.

Depuis qu'il est fondé, l'on y a reçu six cent cinquante orphelins, sur lesquels cent quatre-vingt-huit ont été placés ou réclamés, et trois-cent-trente-deux sont morts. Il en reste donc encore cent trente. De plus, il s'en trouve aux hôpitaux de la Pointe St. Charles quatre-vingt-dix-neuf autres, qui n'ont pu être placés au dit Asile. Telle est en peu de mots l'histoire de la fondation de l'Asile de St. Jérôme, dont l'objet est de recueillir et de soigner les orphelins Irlandais, en attendant qu'on puisse les placer dans des maisons honnêtes et charitables. Il s'élève lentement, au milieu des peines